

2 aspects de la politique de gestion des rivières de la Région Poitou-Charentes :

-Appel à projets

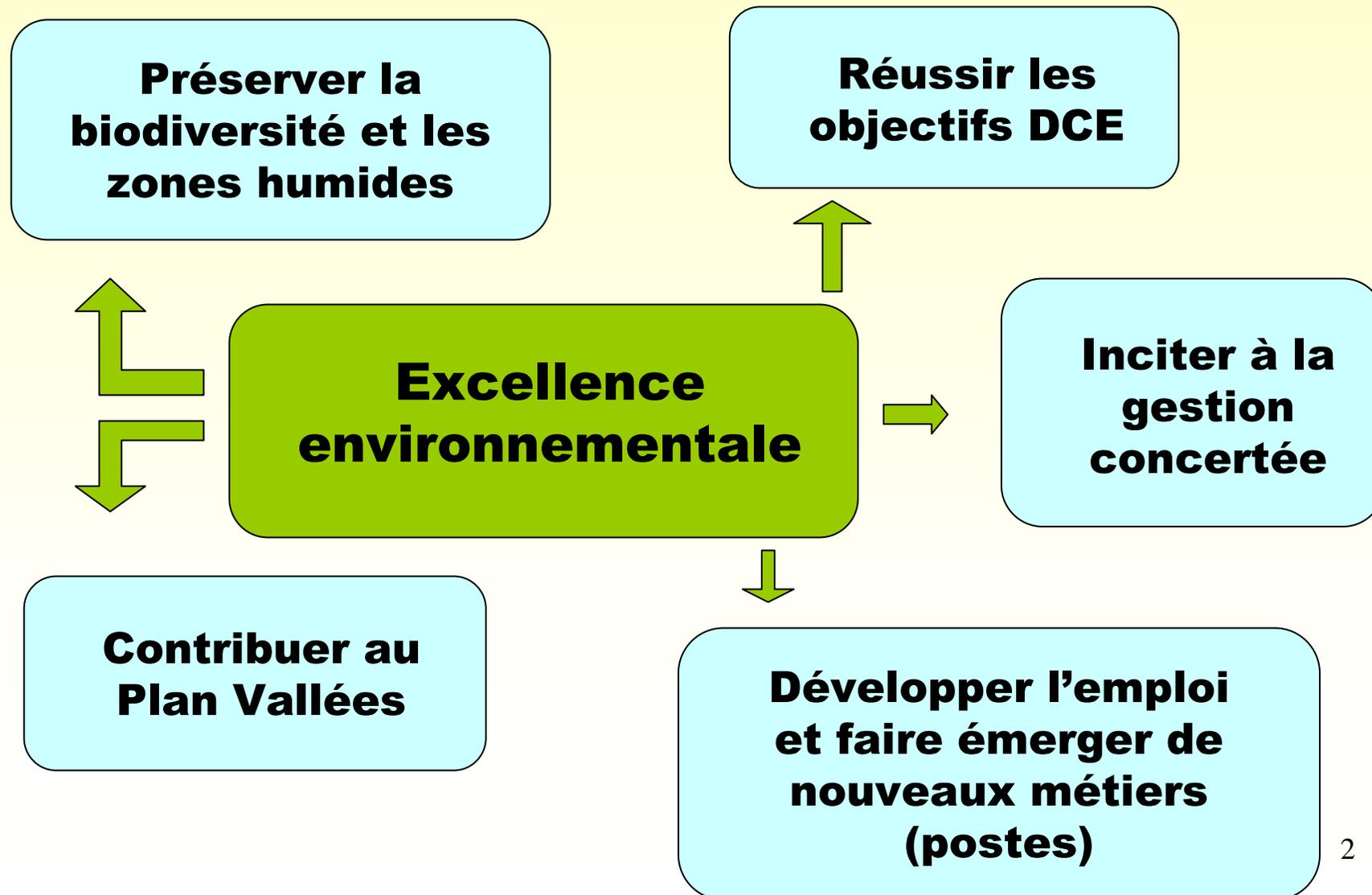
-CLAP'EAU



Techniciens Médiateurs de Rivières

Forum technique interrégional Poitou-Charentes / Limousin 2007

Rappel : les enjeux de la nouvelle politique de gestion des rivières de la Région Poitou-Charentes



Appel à projets de « reconquête de la qualité écologique des rivières »

2/ Enjeux / objectifs

Moyen mis en œuvre par la Région :

- **Appel à projets de « reconquête de la qualité écologique des rivières »**

Enjeu de l'appel à projets :

- **Soutenir des opérations « pilotes » dans ce domaine**

Objectif local, sur la rivière :

- **Déterminer les facteurs limitants le bon état écologique**
- **Réaliser les actions nécessaires et suffisantes au travers d'un projet fédérateur entre les acteurs**

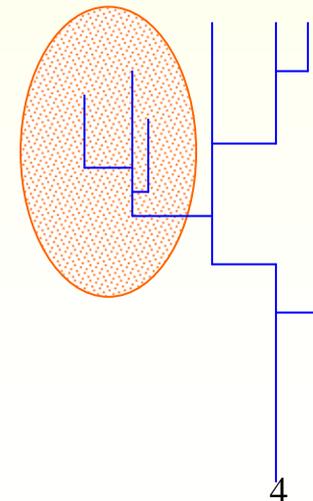
Appel à projets de « reconquête de la qualité écologique des rivières »

3/ Descriptif : les différentes composantes de l'appel à projets

➔ Localisation du projet : Secteur d'actions

Bassin versant ou partie de bassin versant limité en fonction :

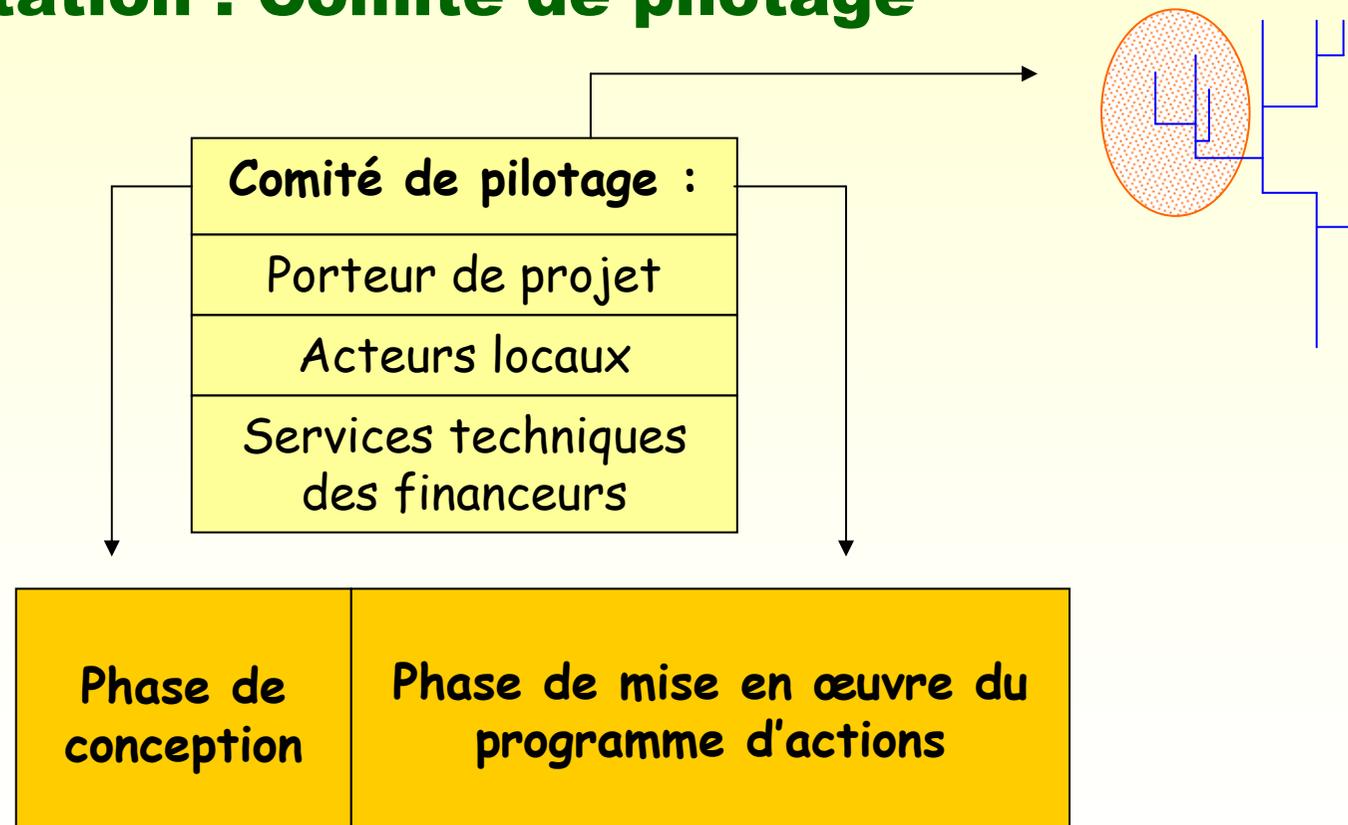
- Délai pour réaliser 1 programme d'actions**
- Capacités financières**
- Engagement des acteurs**



Appel à projets de « reconquête de la qualité écologique des rivières »

3/ Descriptif : les différentes composantes de l'appel à projets

→ Concertation : Comité de pilotage

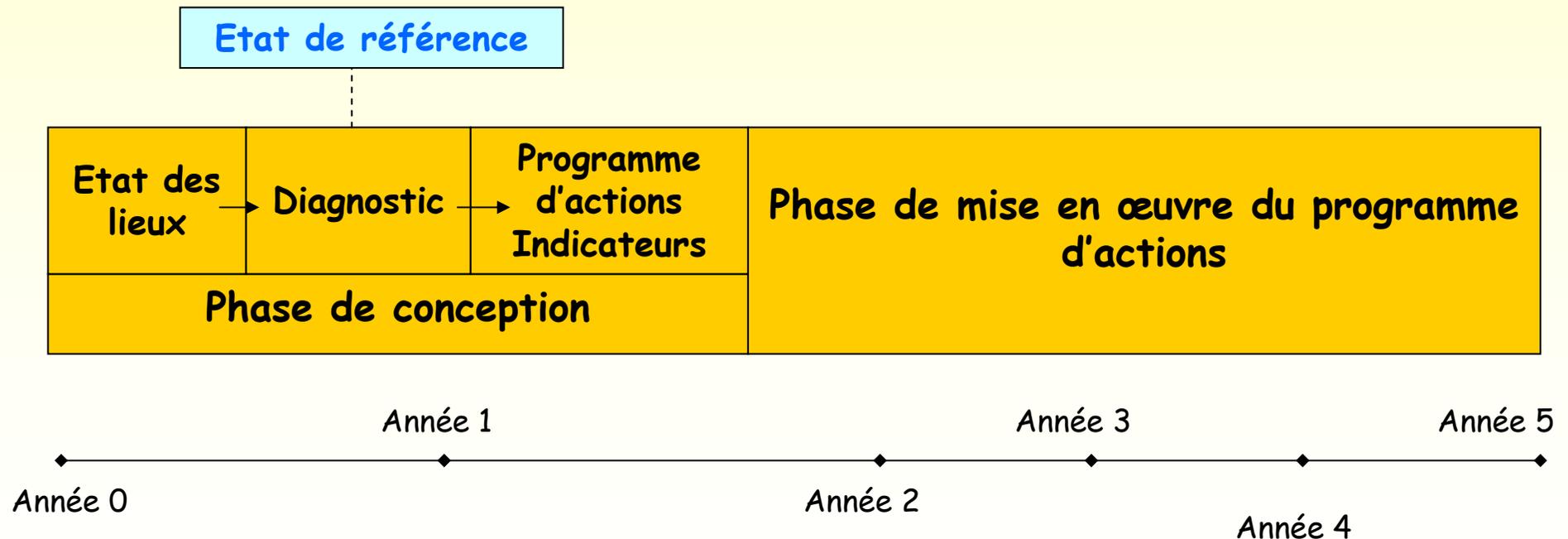


Année 0 Année 1 Année 2 Année 3 Année 4 Année 5

Appel à projets de « reconquête de la qualité écologique des rivières »

3/ Descriptif : les différentes composantes de l'appel à projets

→ Contenu du projet :



Appel à projets de « reconquête de la qualité écologique des rivières »

Types d'opérations à inscrire dans le programme :

-Sur les composantes morphodynamiques de l'écosystème rivière : Opérations de renaturation

(aménagement d'abreuvoirs, diversification des habitats piscicoles, rétablissement de la continuité longitudinale...)

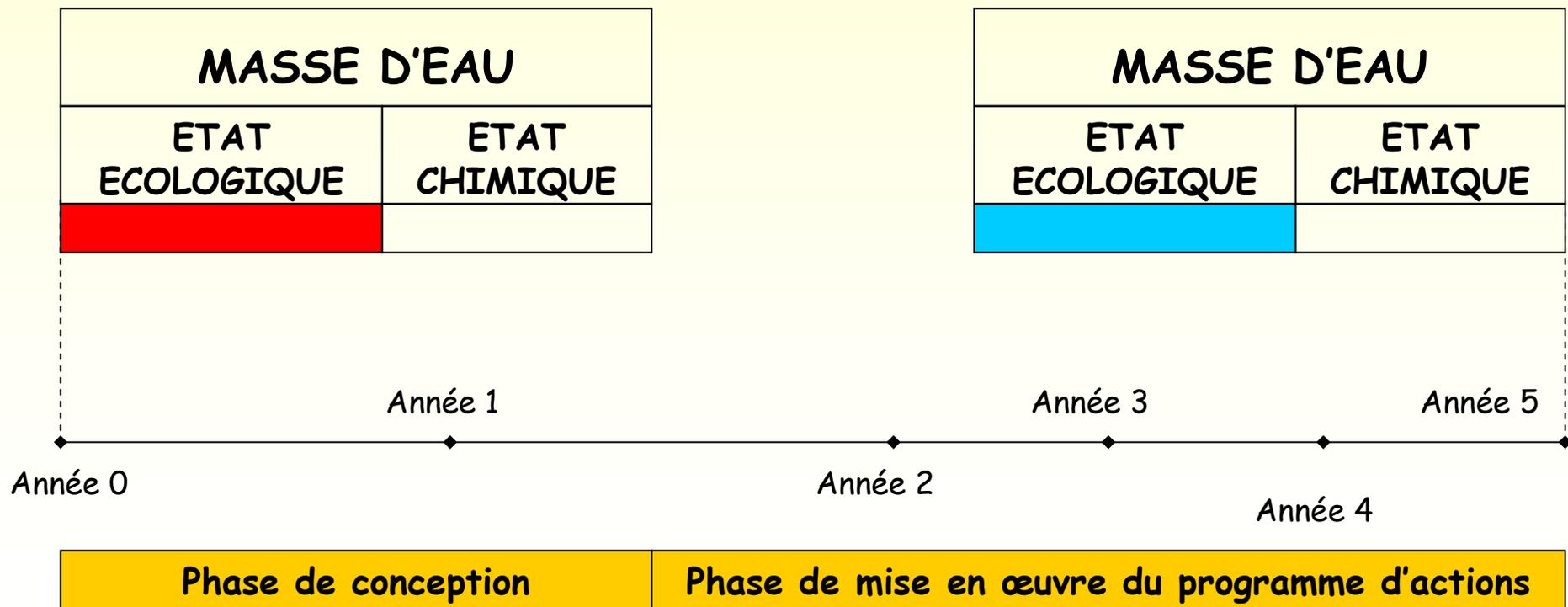
-Sur le territoire du bassin versant : Opérations complémentaires en faveur du bon état

(mesures de lutte contre les pollutions diffuses, gestion concertée des prélèvements...)

Appel à projets de « reconquête de la qualité écologique des rivières »

3/ Descriptif : les différentes composantes de l'appel à projets

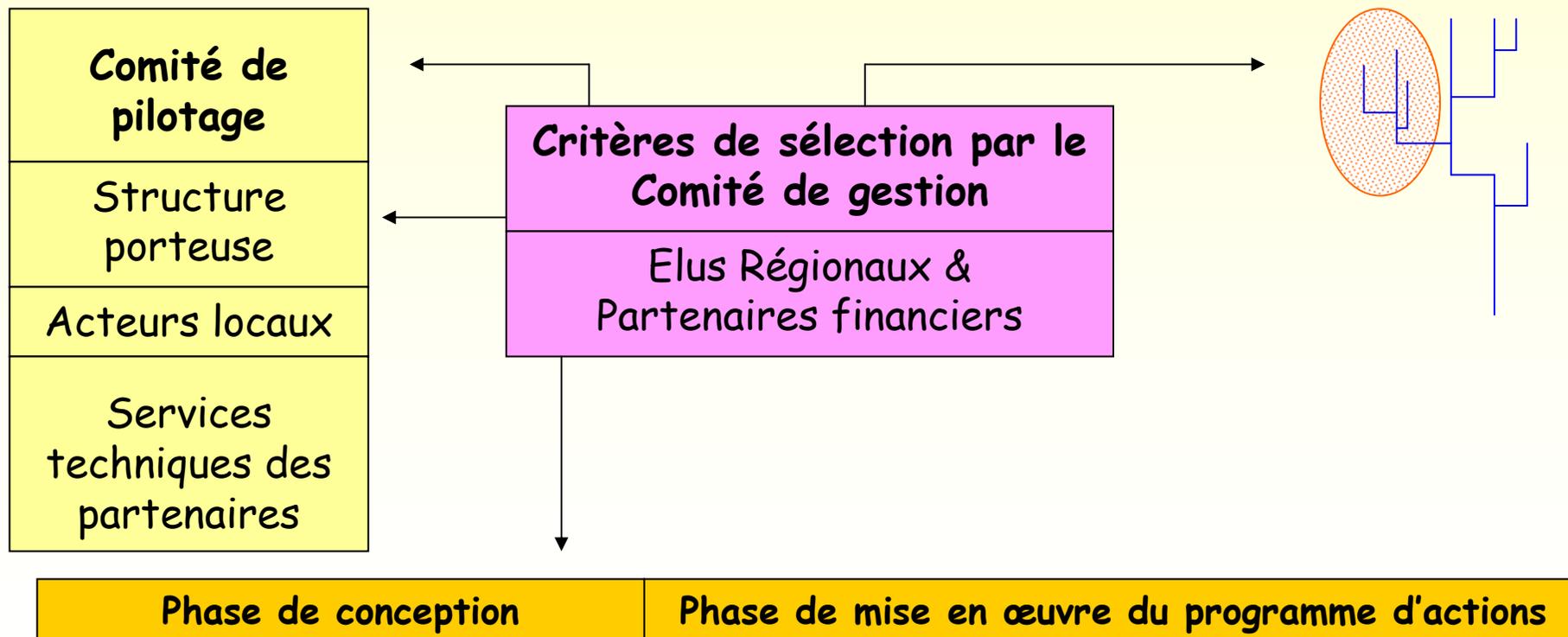
→ Contenu du projet :



Appel à projets de « reconquête de la qualité écologique des rivières »

3/ Descriptif : les différentes composantes de l'appel à projets

→ Sélection des projets : Comité de gestion



CLAP'EAU

Qu'est ce que c'est ?

Définition :

Comité Local Participatif sur l'EAU

Formalisation des démarches participatives entre les acteurs liés à la rivière sur les projets du ou des maîtres d'ouvrage

Objectif :

Promouvoir une gestion concertée dans les bassins, autour d'un programme d'entretien ou de renaturation

CLAP'EAU

Quels acteurs ?

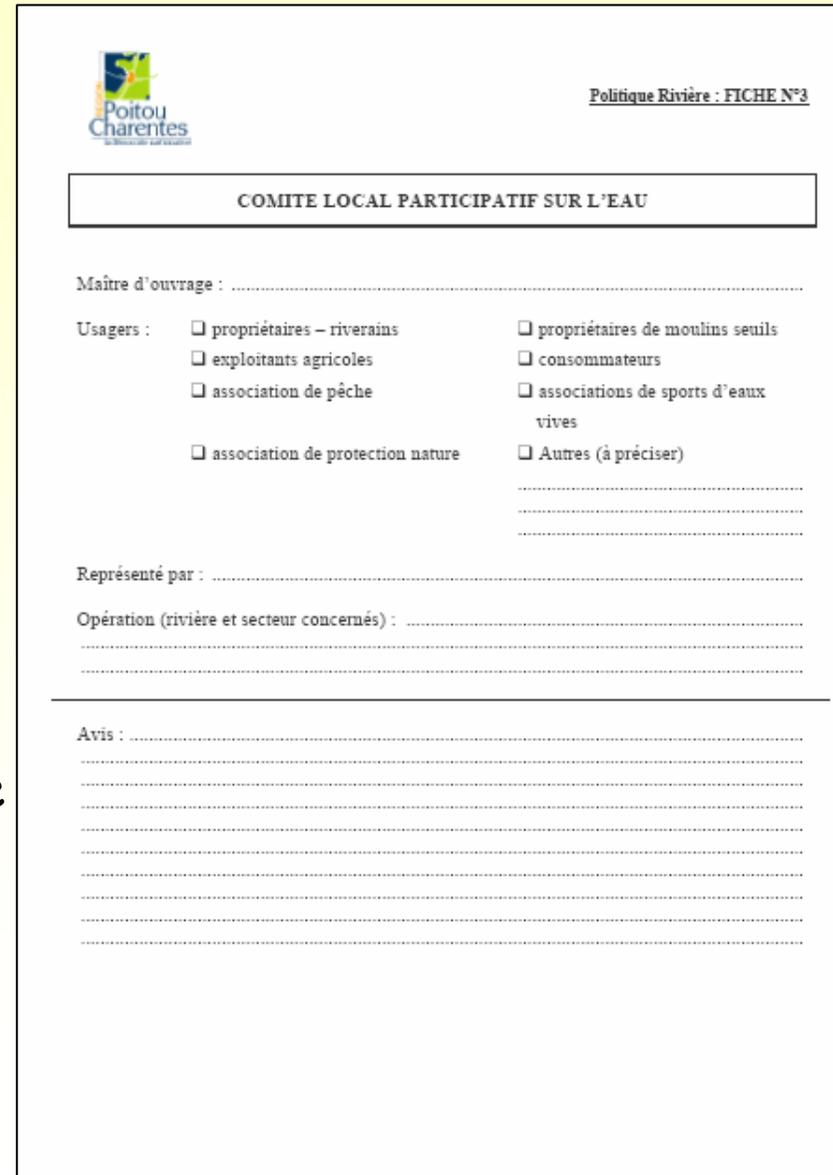
Les membres du CLAP'EAU appartiennent à :

- Associations de pêche
- Associations de protection de l'environnement
- Associations de consommateurs
- Communauté de communes
- Pays
- Chambre d'agriculture
- Syndicats d'irrigants
- Partenaires financiers
- Autres utilisateurs de l'eau...



Modalités pratiques :

- Établir une liste de participants
 - Organiser au moins une concertation par an
 - Joindre aux demandes de subvention :
 - les avis des membres du CLAP'EAU
 - la répartition des actions entre eux (si maîtrise d'ouvrage partagée)
- (compte-rendu de la concertation, fiche d'avis...)



 **Politique Rivière : FICHE N°3**

COMITE LOCAL PARTICIPATIF SUR L'EAU

Maître d'ouvrage :

Usagers : propriétaires – riverains propriétaires de moulins seuils
 exploitants agricoles consommateurs
 association de pêche associations de sports d'eaux vives
 association de protection nature Autres (à préciser)

Représenté par :

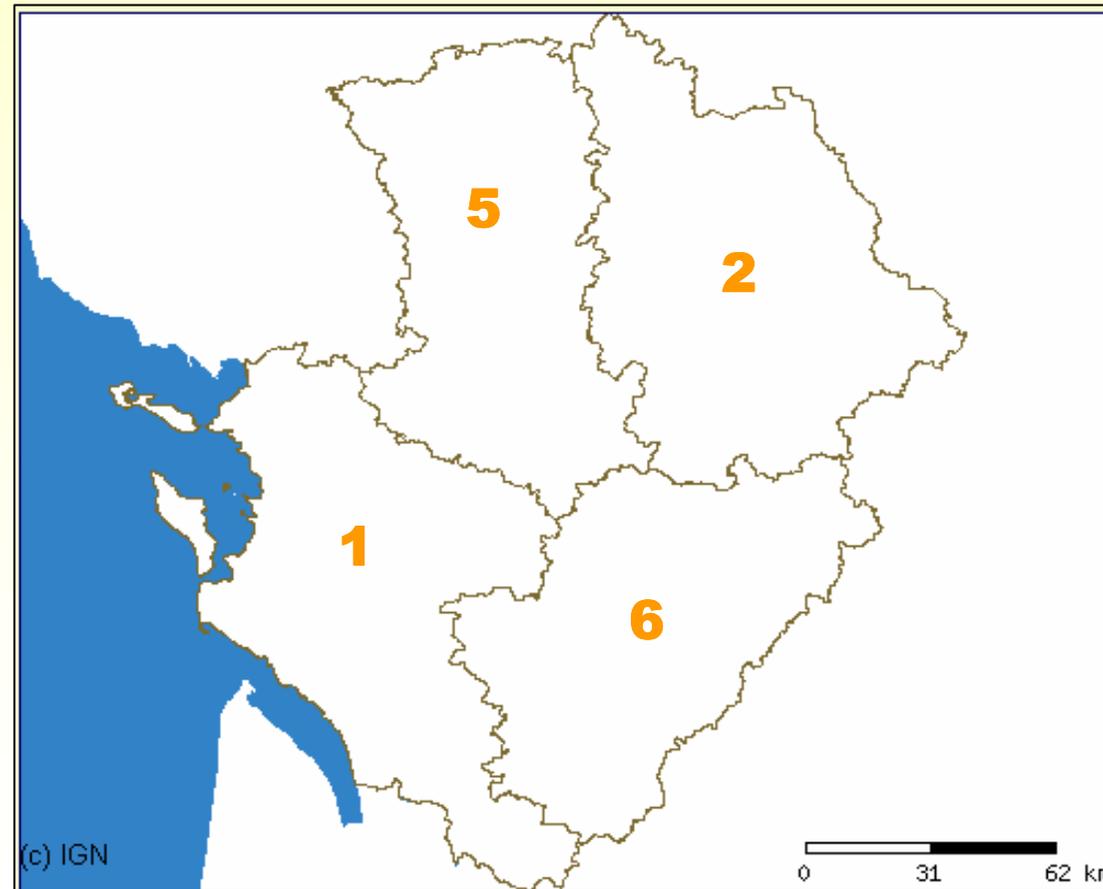
Opération (rivière et secteur concernés) :

Avis :

Bilan à n+1 :

14 CLAP'EAU mis en place ou en cours d'élaboration

7 Réunions organisées
(+ une prévue fin novembre)



Cas particulier des ouvrages hydrauliques :

-Cadre d'intervention de la Région :

-Appel à projets

-Programmes régionaux et nationaux de préservation des populations de poissons grands migrateurs (sur le bassin Loire-Bretagne : Plan Loire Grandeur Nature, sur le bassin Adour-Garonne : dossiers à étudier au cas par cas)

-Conditions d'intervention de la Région :

-Intervention conduisant à rétablir une pression nulle ou négligeable vis-à-vis de la qualité écologique du milieu

-Existence d'un plan d'actions global et cohérent sur les axes classés grands migrateurs

-Types d'opérations éligibles :

-Effacement total ou partiel de l'ouvrage

-Mesures compensatoires en cas d'impossibilité technique ou économique démontrée